

RÉUNION DU 14 AVRIL 2014

PRÉSENTS : MMES BOEVER – GRANDCOING – BERNADET – CORNU

MM – BILLOUD – DE LA TORRE – JAMIN – CADEL – BORNET - BLANCHE

ABSENTE (excusée) : Mlle PIERSON

SECRÉTAIRE : MME BERNADET

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Lecture et approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 28 mars 2014 (9 Présents)

INDEMNITÉ DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Madame le Maire explique aux Conseillers la méthode de calcul des indemnités du Maire et des Adjointes.

L'indemnité du Maire s'élèvera à 100% du montant mensuel de référence soit 646.25€uros (valeur au 1er avril 2014).

L'indemnité de chaque Adjoint s'élèvera à 100% du montant mensuel de référence soit 250.90€uros (valeur au 1er avril 2014).

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité, et inscrit les crédits nécessaires au compte 6531 du budget.

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10.

Considérant que le Conseil Municipal peut décider de déléguer certaines de ses attributions à Madame le Maire pour la durée de son mandat.

Madame le Maire invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte après avoir donné lecture de la liste proposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de donner à Madame le Maire les délégations suivantes :

- Procéder, dans les limites fixées par le budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables jusqu'à 10 000,00 € lorsque les crédits sont prévus au budget.
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
- Accepter des dons et legs.
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600€
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- Intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle que ce soit devant le juge administratif ou le juge pénal et de choisir un avocat.
- Subdéléguer à Madame Marie-José GRANDCOING, 1ère Adjointe et à Monsieur Paquito DE LA TORRE, 2ème Adjoint, tout ou partie de ses attributions.

CRÉATION POSTE SECRÉTAIRE A 20 HEURES

Madame le Maire fait un point sur le poste.

Madame BOEVER Delphine propose à son conseil municipal de créer un poste d'adjoint administratif 1ère classe pour une durée hebdomadaire de 20 heures à compter du 1^{er} juin 2014 (le poste à 16h sera supprimé)

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

COMMISSIONS

ENTRETIEN : Personnel,
Bâtiment,
Bois, Forêt et Chemin,
Voirie,
Eau et Assainissement,
Fleurissement

Membres : **Paquito DE LA TORRE**, Philippe BILLOUD, Pascal CADEL, Thierry BLANCHE, Antoine BORGNET, Gisèle BERNADET et Marjorie (Salle des Fêtes).

ADMINISTRATIF : Urbanisme
PLU
Plan Communal de Sauvegarde, Document Unique
Finances
Cimetière et Monument aux Morts

Membres : **Delphine BOEVER**, Philippe JAMIN, Marie-Jo GRANDCOING, Philippe BILLOUD.

Communication et Affaire Scolaire
Culture
MJC
Associations

Membres : **Marie-José GRANDCOING**, Antoine BORGNET, Audrey CORNU, Philippe BILLOUD.

ANIMATION, CÉRÉMONIE :

Membres : **Marie-Jo GRANDCOING, Paquito DE LA TORRE**, tous les conseillers et Marjorie.

APPEL D'OFFRE : Il est procédé à l'élection des membres de cette commission :

3 membres titulaires, soit :

Marie-José GRANDCOING (10voix)

Paquito DE LA TORRE (10 voix)

Philippe BILLOUD (10voix)

3 membres suppléants, soit :

Philippe JAMIN (10voix)

Antoine BORGNET (10voix)

Pascal CADEL (10voix)

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

SISVAL :

Titulaire : BOEVER Delphine

Suppléant : DE LA TORRE Paquito.

Élus à l'unanimité.

PARC NATUREL REGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS :

Titulaire : BILLOUD Philippe

Suppléant : DE LA TORRE Paquito.

Élus à l'unanimité.

MONUMENT AUX MORTS

Madame le Maire présente aux conseillers le projet de réfection du Monument aux Morts. Suite au refus de la DETR elle a été mise en contact avec la Fondation du Patrimoine.

Celle-ci lui a proposé de remplir un dossier de demande de subvention et d'organiser une réunion publique. Une date sera à fixer avec Monsieur WAZIK.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur DE LA TORRE lit le compte rendu de la réunion de Commission Voirie qui a eu lieu le 17 mars et informe les conseillers des devis reçus pour les travaux d'abattage d'arbre et la réfection du Chemin des Chaillots. Pour la réfection du Chemin il a reçu cinq devis et a retenu l'entreprise SARL Vitichampagne. En ce qui concerne l'abattage il a reçu quatre devis et a retenu l'entreprise Benoit COSSENET.
- Information du devis reçu de l'entreprise PERREIRA pour terminer l'encrochement pour un montant de 2126 €TTC.
- Information de l'arrêt de travail de Monsieur Cyril MERIOT.
- Point sur la boulangerie.
- Information du mail reçu de Repair Café 51. Monsieur Philippe BILLOUD va s'en charger et prendre contact.
- Demande de radar pédagogique.
- Information sur la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne et présentation du site Internet.

Fin de séance 21h15